

Histoire de l'architecture contemporaine en Tunisie (1830-1960): Enjeux historiographiques du cas tunisois

History of Contemporary Architecture in Tunisia
(1830-1960): Historiographical Challenges of Tunis City Case

Esmahen Ben Moussa

Université de Tunis

Abstract: This contribution aims to study the constitution of a historiography of the history of contemporary architecture in Tunisia. Historical literature questions us about the limits of periodization and chronological divisions, the logic and mechanisms of urban action, the profiles of actors in the city, and so on. Without pretending to exhaust the theme, the exercise consists in following the authors' speeches, understanding their methods and their results, comparing them, measuring their contributions as well as their limits so as to make an indispensable moment of historiographical synthesis.

Keywords: Historiography, Chronology, City of Tunis, Colonial Town Planning, Colonial Architecture.

Introduction

L'intérêt à l'évolution de la ville musulmane de Tunis pendant l'époque contemporaine ne peut écourter le phénomène de dédoublement qu'elle a subi à l'occasion de la genèse d'un quartier européen aux portes de la médina. C'est à cet espace nouvellement créé que nous souhaitons nous intéresser ici dans une approche délibérément historiographique.

Depuis l'époque coloniale, l'écriture de l'histoire de l'architecture de la ville nouvelle de Tunis ne cesse de polariser les intérêts les plus divers. Les documents et ouvrages les plus anciens nous parviennent sous forme de rapports rédigés par des administrateurs ou des scientifiques, de revues de savants, de journaux, de recueils de législations,¹ de manuels d'architectes² etc. L'élargissement de l'éventail des objets de recherches depuis les années 1980 et notamment pendant les années 2000, au sein de la littérature scientifique, engendre une meilleure

1. Joseph Valensi, *Législation communale de la Tunisie, recueil des décrets et arrêtés municipaux* (Tunis: imprimerie française B. Borrel, 1897); Joseph Valensi, *Dictionnaire de la législation municipale de la ville de Tunis, recueil annoté des décrets, arrêtés, décisions et circulaires* (Tunis: Société anonyme de l'imprimerie rapide, 1904).

2. Henri Saladin, *Manuel d'art musulman* (Paris: Librairie Alphonse Picard et fils, 1907); Victor Valensi, *L'habitation Tunisienne*, C. Massin (collection de l'art régional), (Paris: Charles Massin, 1923); Raphael Guy, *L'architecture moderne de style arabe* (Paris: Librairie de la construction moderne, 1920).

connaissance de la ville allant de l'ensemble urbain jusqu'à l'unité architecturale. En dépit de l'éparpillement et de la carence des sources, aujourd'hui, les modalités et mécanismes de fabrication du paysage architectural et urbain sont de mieux en mieux élucidés grâce à un croisement des savoirs et un suivi des itinéraires professionnels partagés par une communauté de recherche transdisciplinaire.

Il faut considérer également l'étude de l'architecture coloniale³ comme un domaine de la recherche marqué par un éclatement des démarches historiques qu'elles soient plus attentives aux raisons historiques et archéologiques, aux cadres institutionnels et à l'infrastructure urbaine, aux aspects artistiques et formels, aux enjeux constructifs et techniques ou encore aux conditions sociales et politiques. Cette convergence des approches permet d'un côté, de révéler les potentialités des villes produites en situations coloniales par une lecture attentive des logiques et procédures orchestrant leurs genèse et fabrication. D'un autre côté, cette convergence d'approches témoigne de l'émergence d'un espace critique balbutiant dont nous proposons d'explorer les possibilités.

Sans prétendre épuiser la thématique de fabrication des villes coloniales, généralement appréhendées comme des extensions "hors les murs"⁴ de l'architecture européenne de même époque, cette contribution s'attache à la présentation de la littérature historiographique consacrée à la ville de Tunis afin de lire et comprendre ses portées heuristiques et être en mesure de décortiquer ce qu'on emploie pour faire l'histoire de la ville coloniale. Quels-en sont les auteurs, les matériaux, les contenus, les discours et les concepts? Quelles sont les principales problématiques soulevées? Quelles sont les méthodes et les approches qui viennent soutenir ces réflexions? Enfin, de quoi ces dernières sont-elles les révélatrices? Telles sont les interrogations que se pose le présent article.

3. Le débat sur la terminologie au cœur de l'historiographie contemporaine en matière de productions urbanistiques et architecturales réalisées sous domination étrangère au sein des pays sud-méditerranéens et plus spécifiquement maghrébins et nord-africains, pose plusieurs embarras aux chercheurs. Si l'appellation architecture coloniale est largement utilisée et débarrassée, du moins dépassionnée de ses préjugés politiques, il n'en demeure pas moins vrai que la forme de domination politique demeure une impasse. Car l'architecture coloniale en Tunisie tire moins sa légitimité de son émanation d'un projet colonial structuré (il s'agit plus d'un ensemble d'initiatives privées, que l'État encadre par des mesures accompagnatrices tels que le volet réglementaire, les différents services des Travaux Publics et de la Municipalité, la Conservation de la Propriété Foncière, l'Office de la Topographie et de la Cartographie, etc.) qu'elle ne tire en réalité sa légitimité du fait qu'il existe bel et bien une colonie européenne de peuplement dès 1830 et que plusieurs études prouvent également l'existence de velléités colonisatrices bien avant qu'elle ne prenne la forme d'un Protectorat Français (Cf: France, Italie, Angleterre, établies en grand nombre, disposant des leviers économiques du pays et possédant ainsi une influence politique non négligeable qu'elles conservèrent après la Seconde Guerre mondiale).

4. Jean Baptiste Minnaert, *Histoires d'architectures en méditerranée, XIX^e-XX^e siècles* (Paris: Éditions La Villette, 2005), 10.

I. Tunis entre échelles et temporalités

1. La périodisation de l'histoire de l'architecture d'époque contemporaine en Tunisie (1830-1960)

Dans la littérature historique consacrée à la ville de Tunis, la médina est viscéralement incorporée comme un noyau médiéval flanqué de ses deux faubourgs et ses deux enceintes,⁵ possédant ses propres modes d'organisation, de représentation et de gestion du sol.⁶ En effet, la ville musulmane de Tunis était constituée d'une médina centrale datant du VIII^{ème} siècle, de forme ovale, enserrée d'une muraille percée de sept portes et d'une citadelle qui domine la cité, la Qasbah. Cette médina centrale s'est rapidement flanquée au XIII^{ème} siècle de deux faubourgs au nord et au sud (Bab Swika et Bab al Djazira) dont chacun fut enveloppé par des remparts donnant accès à dix portes. En dehors de ce triptyque, deux dépressions, la Sebkhah Essijoumi et le lac *Al Bahira* empêchent l'étalement urbain. Aux alentours des portes extérieures, les campagnes forment une véritable nébuleuse de pleins et de vides en raison de l'existence de jardins maraîchers et ponctuellement de fondouks pour les commerçants du côté du Port de Tunis et au sud de zaouias entourées de quelques habitations suburbaines. De larges bandes formées de nécropoles viennent enfin orchestrer les lieux. Pour le dire autrement, l'expansion de la ville était en quelque sorte bloquée à l'est par la présence d'une lagune impropre à la construction et au sud de routes diverses et d'un balcon agricole parsemé de larges cimetières. Sous l'Empire ottoman, des restaurations de monuments hafside, une densification de l'espace urbain, et plusieurs nouveaux équipements architecturaux ont réhaussé le paysage de la ville.⁷

A partir du XIX^{ème} siècle, Tunis subit de grands bouleversements politiques⁸ suivis d'une entrée en modernité instaurée par une politique volontariste de réformes et d'occidentalisation (*Tanzîmat*),⁹ engagées par Ahmed bey, Mohamed

5. Voir Abdelaziz Daoulati, *Tunis sous les hafside, évolution urbaine et activité architecturale* (Tunis: INAA, 1976).

6. Abdelhamid Hénia, *Propriété et stratégies sociales à Tunis à l'époque moderne, XVI^e-XX^e siècles* (Tunis: Université Tunis I, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 1999).

7. Pour l'architecture traditionnelle à Tunis voir Ahmed Saadaoui, *Tunis, ville Ottomane, trois siècles d'urbanisme et d'architecture* (Tunis: CPU, 2010); Jalel Abdelkafi, *La médina de Tunis* (Paris: CNRS, 1989); Nadia Boussaidi, *Les oratoires de la médina de Tunis et de ses deux faubourgs à l'époque ottomane* (Tunis: CPU/LAAM, 2019); Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb (XIX^e-XX^e siècles) Réinvention du patrimoine* (Tours: IRMC/presses universitaires de l'université François Rabelais, 2011).

8. Avec la conquête d'Alger en 1830, Tunis était le centre de convoitises diverses. Menacée de subir le même sort que la Tripolitaine, sur laquelle la Turquie a rétabli son autorité directe, la régence de Tunis se rapproche des forces étrangères (l'Angleterre, la France et l'Italie) pour sauvegarder une indépendance de fait à l'égard de la Sublime Porte. Cette période de troubles serait suivie par une série de réformes entamées sous le règne de Ahmed bey (1837-1855) et Muhammed al Sadiq bey (1859-1882).

9. Nora Lafi, *Une ville du Maghreb entre ancien régime et réformes ottomanes. Genèse des institutions municipales à Tripoli de Barbarie (1795-1911)*, Collection Villes, histoire, culture, société, nouvelle série (Paris: l'Harmattan, 2002).

Sadok Bey et Keireddine Bacha et conduites par une expertise européenne. Cet élan moderniste s'est accéléré avec la mise sous tutelle de la Tunisie en 1881, l'accroissement de la colonie européenne et le besoin ressenti par les nouveaux dirigeants d'une refonte des systèmes administratifs, des modes d'habitat, des équipements, des infrastructures et des transports.¹⁰

Pendant l'époque contemporaine, la ville ancienne a légué son poids et son importance à un fait urbain nouveau, celui de la ville européenne ou ville nouvelle, construite *extra-muros* et *ex-nihilo* dès le milieu du XIX^{ème} siècle, avant l'installation officielle du Protectorat. La médina présente toutefois des emprunts européens visibles dans les fondouks du quartier franc, les architectures du boulevard Bab Jedid, ou la rue Al Jazira.

Dans un ouvrage édité en 2005 dans le cadre du Programme Euromed Heritage II "Patrimoines partagés: savoirs et savoir-faire appliqués au patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème}-XX^{ème} siècles en Méditerranée," sous la direction de Jean Baptiste Minnaert,¹¹ l'histoire de l'architecture des pays du sud de la méditerranée¹² est perçue comme révélatrice de temporalités variables selon les pays, sans se réduire aux découpages politiques correspondant au moment colonial.¹³ A titre d'exemple, l'architecte et historien de l'architecture marocain Mohamed Chaoui étend l'époque correspondant à l'histoire de l'architecture coloniale au Maroc à une durée allant de 1880 à 1960. Précédant le Protectorat, l'auteur traque une littérature précoloniale dont il soulève l'importance d'intégrer autant à l'exercice historiographique, qu'à l'écriture de l'histoire de l'architecture contemporaine.¹⁴

Par ailleurs, la périodisation que nous avons retenue pour le cas tunisois couvre également une longue durée qui s'étend entre 1830 et 1960 et se divise naturellement en nombreuses réalités spatio-temporelles que l'on pourrait schématiser de la manière qui suit.

1830-1881 correspond à un temps qui précède l'instauration du Protectorat où de saisissantes réformes et une volonté d'occidentalisation touchent les structures militaires, la modernisation de l'enseignement ainsi que la construction de palais

10. Voir Jean Ganiage, *Les origines du Protectorat en Tunisie (1861-1881)* (Paris: Publications de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis, PUF, 1959); Paul Sebag, *Tunis, histoire d'une ville* (Paris: l'Harmattan, 1998).

11. Minnaert, *Histoires d'architectures*.

12. La terminologie relative à l'architecture produite durant l'époque coloniale est en plein débat. Sa diversité, nullement contradictoire et toutes aussi légitimes, reflète les embarras des chercheurs et leur quête de la meilleure objectivité qui soit. Architecture coloniale, architecture produite en situations coloniales, architecture moderne, architecture maghrébine, architecture méditerranéenne, architecture tunisienne d'époque contemporaine, sont tous des vocables que l'on rencontre dans les écrits.

13. Romain Bertrand. Les sciences sociales et le "moment colonial": de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale. 2006. fhal-01065637f.

14. Voir Mohamed Chaoui, "Colonisation et patrimonialisation de l'espace bâti, 1880-1960," in *Histoires d'architectures*, 63-96.

et d'emblèmes de pouvoir et de richesse influencés par les goûts européens (Palais Muhammadia, palais Khaznadar, complexe Sahib Attabâ' etc.). Des dépenses inconsidérées et des emprunts ruineux mènent les beys successifs à accepter des négociations de plus en plus audacieuses avec les consuls de l'époque et la mise en place d'une tutelle financière internationale dès 1869.



Fig. 1: Le palais Khaznadar, 1850, construit dans un style italianisant occupé en 1895 par l'hôpital israélite.

L'ouvrage d'Anne-Marie Planel, historienne et ancienne directrice adjointe de l'IRMC de 1992 à 2010, *Du comptoir à la colonie, Histoire de la communauté française de Tunisie, 1814-1883* paru en 2015, cible, dès le règne de Hussein Ier, ces périodes de réformes "*Iṣlāḥāt*" pour y repérer le début d'implantation d'une colonie de peuplement qui remplace une colonie de marchands et de soldats présente à Tunis depuis les temps modernes. Examinant particulièrement les réponses fournies aux besoins des réformes, l'auteure rend compte d'une variété d'itinéraires professionnels exerçant à Tunis, d'une expertise française occupant de grands postes et formée, aussi bien de grands polytechniciens que de simples petits percepteurs et qui ont contribué au redressement et à la modernisation du pays à divers niveaux allant jusqu'à des postes très proches du pouvoir en place. L'ascension sociale et professionnelle qui en a résulté avait entraîné la sédentarisation progressive des colons français à Tunis. L'auteure suit les méthodes de la prosopographie et croise pour ses recherches les sources de l'état civil consulaire, les archives notariales, les registres paroissiaux, etc., dressant ainsi une photographie inédite de portraits d'acteurs, formés de négociants,

militaires, ingénieurs,¹⁵ ouvriers, médecins, administrateurs, hommes de sciences et de lettres, etc., qui ont pour point commun d'exercer en Tunisie bien avant le Protectorat, dès 1814.

Pareillement, Houda Bair dans sa thèse *Cartographie et représentations de l'espace en Tunisie au XIX^e siècle*,¹⁶ démontre “la large adhésion du pouvoir beylical au modèle occidental [qui] comporte en effet, entre autres, la valorisation de la démarche cartographique.” En suivant la carrière de deux cartographes, le danois Christian Tuxen Falbe (1791-1849) et le français Pricot de Sainte-Marie (1810-1872), entre autres, Houda Baïr valorise dans ses recherches les processus d'échange entre savoir européen et savoir vernaculaire notamment au sein de l'école polytechnique du Bardo créée dès 1840: “même si le partenariat naissant laisse apparaître une forte asymétrie, on peut poser l'hypothèse selon laquelle ces relations engagent une certaine réciprocité: les voyageurs bénéficient des informations dont leur font part leurs interlocuteurs tunisiens, et ceux-ci sont en mesure de se familiariser, peu ou prou, avec une modalité inédite de représentation de leur propre espace.”¹⁷

Les innovations continuent vers les années 1860. Précisément, le 10 septembre 1857, un Pacte Fondamental fut promulgué par Mohamed Bey. Inspiré de la Charte Ottomane de 1839, il autorisait les Européens à devenir propriétaires, déclarait l'égalité de tous les sujets du Royaume devant la loi et donnait une plus grande liberté aux Européens. La même année, le consul de France Léon Roches avait obtenu du Bey l'autorisation de construire le nouveau consulat hors les murs.¹⁸ L'implantation sur la promenade de la Marine de la nouvelle Maison de France, construite par Pierre Colin et Philippe Caillat en 1860, fonde la ville nouvelle avec la cathédrale de Saint-Vincent de Paul, construite la même année en un style éclectiquement byzantin. Ces deux édifices confèrent une matérialité à la Promenade de la Marine préparant son devenir de futur axe d'urbanisation: l'avenue Jules Ferry (actuelle avenue Habib Bourguiba). Ce grand tracé instaurateur de la ville nouvelle permettra plus tard la localisation des grandes

15. Voir Anne-Marie Planel, “Les ingénieurs des beys de Tunis: experts des réformes du XIX^e siècle ?,” in *L'ingénieur moderne au Maghreb, XIX^e-XX^e siècles*, dir. Eric Gobe (Paris: Maisonneuve et Larose, 2005).

16. Houda Bair, *Cartographie et représentations de l'espace en Tunisie au XIX^e siècle* (Bordeaux: PUB, 2016).

17. Houda Baïr, “Hybridation du savoir cartographique et du savoir vernaculaire dans la Tunisie du XIX^e siècle,” *Cybergeo: European Journal of Geography* [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 868, mis en ligne le 05 novembre 2018, consulté le 28 juin 2019. URL: <http://journals.openedition.org/cybergeo/29581>; DOI: 10.4000/cybergeo.29581

18. C'est à peu vers ces mêmes années que la construction de la nouvelle ville d'Alger prend son envol en dehors de la Place D'armes gagnée sur la casbah d'Alger en contrepartie d'une série de démolition. Le boulevard de l'impératrice inauguré en 1860 par Napoléon Bonaparte marque le début de développement de faubourgs européens du côté de Bab el Oued et Mustapha, soit trente années après la conquête en 1830.

infrastructures. Tramways, gare de chemins de fer, poste, marché central, ports et entrepôts seraient distribués dans les alentours.

Dans ses publications sur les itinéraires des acteurs européens mobilisés dans la construction de la nouvelle ville de Tunis, Christophe Giudice, grâce aux outils de l'investigation prosopographique, remonte jusqu'à Carlotta Fasciotti,¹⁹ figure phare des entreprises privées qui ont remblayé la lagune en faisant appel à des particuliers. En 1865, elle reçoit du Bey un terrain à titre privé et gracieux, en échange duquel, elle devra combler les marécages et gérer l'écoulement des eaux usées. Ce terrain forme un quadrilatère limité par les avenues de la Marine, de Carthage, de la rue de Flandres et de celle des Mareschaux. A partir de cette même année, Carlotta Fasciotti achète de pleines charrettes de gravats afin d'assainir son terrain. "On a souvent décrit Mme Fasciotti, assise sur une chaise pliante à l'entrée de son domaine, payant deux caroubes chaque charrette de gravats déversée pour combler les vases. On raconte également qu'elle aurait reçu gracieusement une partie de cette terre parce qu'elle était l'une des favorites du bey. Les nombreuses légendes qui sont attachés à ce quartier et au rôle tenu par Mme Fasciotti résultent de l'importance de sa famille [Antonio Gnecco, le père de Carlotta fut un important négociant génois qui avait déjà obtenu du bey d'importantes parcelles] dans la création des nouveaux espaces urbains à Tunis à la fin du XIX^{ème} siècle."²⁰

Par la suite, l'installation du port dans cette partie de la ville (le quartier de la Petite Sicile) accentue ce phénomène d'occupation du sol.²¹ Ajouté à cela, l'installation plus tardive, en 1900, de l'Hôtel de la Municipalité et du complexe du Palmarium avenue de Carthage, du dynamisme du quartier de la Gare de Tunis et la Place Barcelone, éléments qui tous réunis ont donné de la valeur aux terrains à échelle de la ville et permis de fructueuses transactions et la constitution d'un corps important d'entrepreneurs et d'architectes mais également de collectifs d'actionnaires regroupés en mutualités ou sociétés spéculatives spécialisées en ventes de terrains.

Avant cela, pendant les années 1870, avec le premier ministre Kheireddine (1873-1877), les solutions adoptées passent à un stade de concrétisation: création de la *Djemaïa des Habous*, codification des règlements corporatifs, organisation des études à la Grande Mosquée, fondation du collège Sadiki, etc. L'espace urbain étant très propice au développement des épidémies (choléra, peste, typhus,

19. "Mme Carlotta Fasciotti est issue d'une ancienne famille génoise de la Tunisie, les Gnecco. Née à Gênes, le 17 janvier 1829, elle épouse en 1945 Eugène Fasciotti, ancien préfet de Naples et Sénateur à Rome," in Giudice Christophe, "La petite Sicile: inventaire avant disparition," *IBLA* 192 (2003-2): 215.

20. Giudice Christophe, "Découverte architecturale et urbanistique du Tunis colonial," in *Tunis, Architectures 1860-1960*, dir. Juliette Hueber et Claudine Piaton (Tunis: Éditions Elyzad, 2011), 31.

21. Christophe, "La petite Sicile," 215-6.

typhoïde), il mit en place en 1873, en concert avec les consuls européens, un plan d'assainissement de la ville de Tunis.

Avec l'installation du Protectorat, une nouvelle ère architecturale et urbaine démarre. Les années 1890, selon les archives de la Direction des Travaux Publics et de la Municipalité éparpillées dans les séries SG, la série E et la série M des Archives Nationales de Tunisie,²² étaient les années qui avaient connu le plus d'annexions d'artères à la voirie publique. D'abord, les grandes avenues puis les rues qui constituent la maille de voirie émergente.²³ Également, le paysage architectural de la ville se densifie et se diversifie. Aux modèles néoclassiques rencontrés dans la Grande Poste de Tunis construite par Henri Saladin²⁴ et ceux orientalisants de Raphael Guy, s'ajoutent dès les années 1900 des modénatures aux élégantes formes Art Nouveau. Les mélanges italianisants sont le type le plus rencontré à Tunis et présentent une constante. A partir des années 1920 et tout au long de l'entre-deux-guerres, les arabisances²⁵ côtoient l'Art Déco et le modernisme.

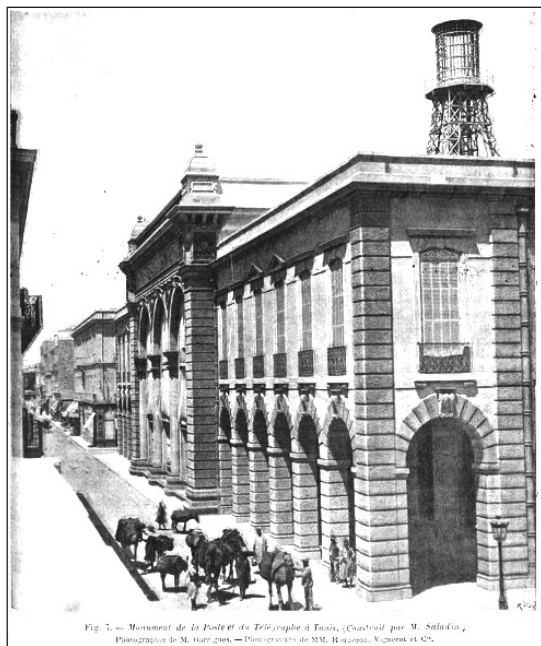


Fig. 2: Hôtel des Postes de Tunis, rue Charles de Gaules, Henri Saladin, 1897, (@ musée maghrébin des cartes postales anciennes et de la photographie).

22. C'est seulement à partir de 1909 que nous pouvons avoir un suivi ininterrompu des actions de la Municipalité en matière de voirie et de construction grâce à la collection du Bulletin Municipal Officiel (B.M.O) détenue par la Bibliothèque Municipale de Tunis Dar Ibn Achour.

23. Contrairement aux grandes avenues (av. Jules Ferry, Av. de Carthage, avenue de Paris, etc., dont l'annexion à la voirie publique et la reconnaissance de l'utilité publique des travaux s'est passé durant les années 1890, d'autres rues périphériques comme celle du quartier Montfleury sont restées pendantes jusqu'aux années 1907-1914.

24. Myriam Bacha, "Henri Saladin (1851-1923). Un architecte "Beaux-Arts" promoteur de l'art islamique tunisien," in *L'Orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, dir. Nabila Oulebsir et Mercedes Volait, Picard "Collection d'InVisu" (Paris: Éditions Picard/CNRS/INHA, 2009).

25. Béguin François, *Arabisance: décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord 1830- 1950* (Paris: Dunod, 1983).

Les années 1940 sont celle d'une fulgurante architecture méditerranéenne du Mouvement Moderne, connue sous l'appellation architecture de la Reconstruction et accomplie uniquement par Bernard Zehrfuss²⁶ et ses co-équipiers.²⁷ 1941-1953 sont des années également imprégnées par les débats enfiévrés autour de la création d'un Ordre des architectes.²⁸ Après l'Indépendance du pays en 1956, plusieurs architectes européens ont continué à exercer ou à enseigner à Tunis tel que Jacques Marmey.²⁹ Il est à déplorer que la période post-indépendante soit moyennement étudiée. Les figures les plus connues sont celles de Clément Olivier Cacoub, surnommé l'architecte du soleil, sculpteur d'une "architecture heureuse," et les premiers architectes tunisiens tels que Tarek Ben Milad. Dans un article intitulé "Discours, pratiques et références de l'architecture savante à Tunis: l'immeuble contemporain en question,"³⁰ Leila Ammar traque les pourtours "des références patrimoniales, conscientes et revendiquées"³¹ par les architectes pour évaluer les portées réflexives d'une architecture savante post-indépendante. Ce qui, selon l'auteure, ne représente que 35% du cadre bâti, le reste étant le résultat d'un habitat spontané qui prolifère selon les paramètres d'une économie informelle.

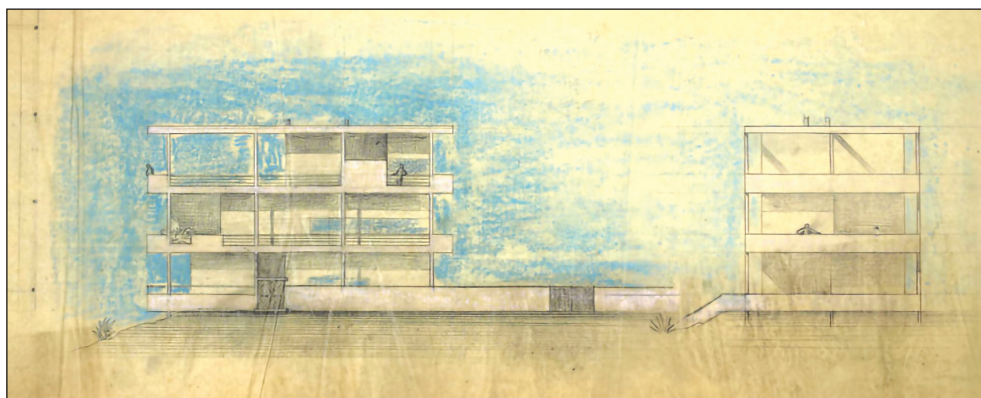


Fig. 3: Villa Lucien Baizeau à Carthage, 1928,
(Le Corbusier, collections Fondation Le Corbusier).

26. Houneida dhoub, "La reconstruction de sfax (1943-1948). Le dessein d'une ville entre planification et compromis," in *Villes maghrébines en situations coloniales*, dir. Charlotte Jelidi (Paris: Éditions IRMC/Karthala, 2014); Christine Desmoulins, *Bernard Zehrfuss*, Gollion, Infoli (Paris: Éditions du Patrimoine, 2008), 77-95.

27. Parmi les architectes de la reconstruction Jacques Marmey, Jean Drieu La Rochelle, Paul Herbé, Jason Kyriacopoulos, Jean Le Couteur, etc.

28. Archives Nationales de Tunisie (ANT), *Règlementation de la profession d'architecte 1941/1953*, SG5, C 248, D1.

29. Marc Breitman, *Rationalisme et tradition, Jacques Marmey (1943-1949)* (Liège: Éditions P. Mardaga, 1986).

30. Leila Ammar, "Discours, pratiques et références de l'architecture savante à Tunis: l'immeuble contemporain en question," in *Architectures au Maghreb*.

31. Ammar, "Discours," 283.

2. Processus de planification et logiques de densification de la ville

Les développements urbains et architecturaux du quartier européen de Tunis se situent dans le prolongement des changements que connaît l'Europe industrielle et la voisine Algérie à la même époque. Le modèle urbanistique adopté, une colonne vertébrale structurée selon deux axes principaux "véritables *cardo* et *decumanus* du XIX^e siècle,"³² pourrait être rapproché des expériences sud-méditerranéennes connues à Alger,³³ "l'exemple d'Alger reste d'abord, à partir de 1881 et du fait de sa proximité, une source d'inspiration et de référence forte"³⁴ en dépit des divergences du traitement réservé à la ville ancienne dans chacune des colonies.³⁵ Les exemples d'Istanbul,³⁶ Le Caire et Alexandrie³⁷ sont également des modèles qui séduisent par leur modernisation et leur embellissement.

Les antécédents européens connus pour leur envergure et considérés comme des archétypes de l'urbanisme régulier sont l'exemple de Barcelone avec son plan hippodamien conçu par l'ingénieur espagnol Ildefonso Cerdà en 1860 mais également le fonctionnalisme et l'esthétique qui découlent de la conformité rigoureuse à la norme du Paris haussmannien (cohérence des alignements et des quartiers).³⁸ Les transferts urbanistiques au sein du bassin méditerranéen et la circulation des idées et des modèles étaient, dès les ministres réformateurs, rendus possibles grâce aux voyages, aux expositions universelles, à la diffusion d'une littérature technique et scientifique etc. Les spécificités réglementaires, techniques, sociales, historiques, politiques, économiques, culturelles et climatiques du contexte local où l'espace colonial se construit particularisent l'expérience urbanistique tunisienne par rapport à ses homologues maghrébins et méditerranéens. Sinon, comme ailleurs, à Tunis, hygiène, assainissement et embellissement sont les maîtres mots du Conseil Sanitaire et du Conseil Municipal.

32. Christophe, "Découverte architecturale," 27

33. Aleth Picard, "Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962)," *Revue du monde musulman et de la Méditerranée* 73-74 (1994): 121-36.

34. Leila Ammar, *Tunis d'une ville à l'autre, cartographie et histoire urbaine, 1860-1935* (Tunis: Éditions Nirvana, 2010), 25.

35. Voir Christophe Giudice, "Alger Tunis, un urbanisme européen s'installe en Afrique du Nord," in Actes du colloque *Alger: lumières sur la ville* (Alger: EPAU, Dalimen Éditions, 2004), 81-95.

36. Alain Borie, Pierre Pinon et Stéphane Yerasimos, "L'occidentalisation d'Istanbul au XIX^e siècle," (Paris: Ministère de l'Équipement et du Logement, Bureau de la Recherche architecturale, École d'architecture de Paris-La Défense, 1989).

37. Mercédès Volait, *architectes et architectures de l'Égypte moderne, 1830-1950, Genèse et essor d'une expertise locale* (Paris: Édition Maisonneuve et Larose, 2005).

38. Voir François Loyer, *Paris XIX^e siècle. L'immeuble et la rue* (Paris: Hazan, 1987).

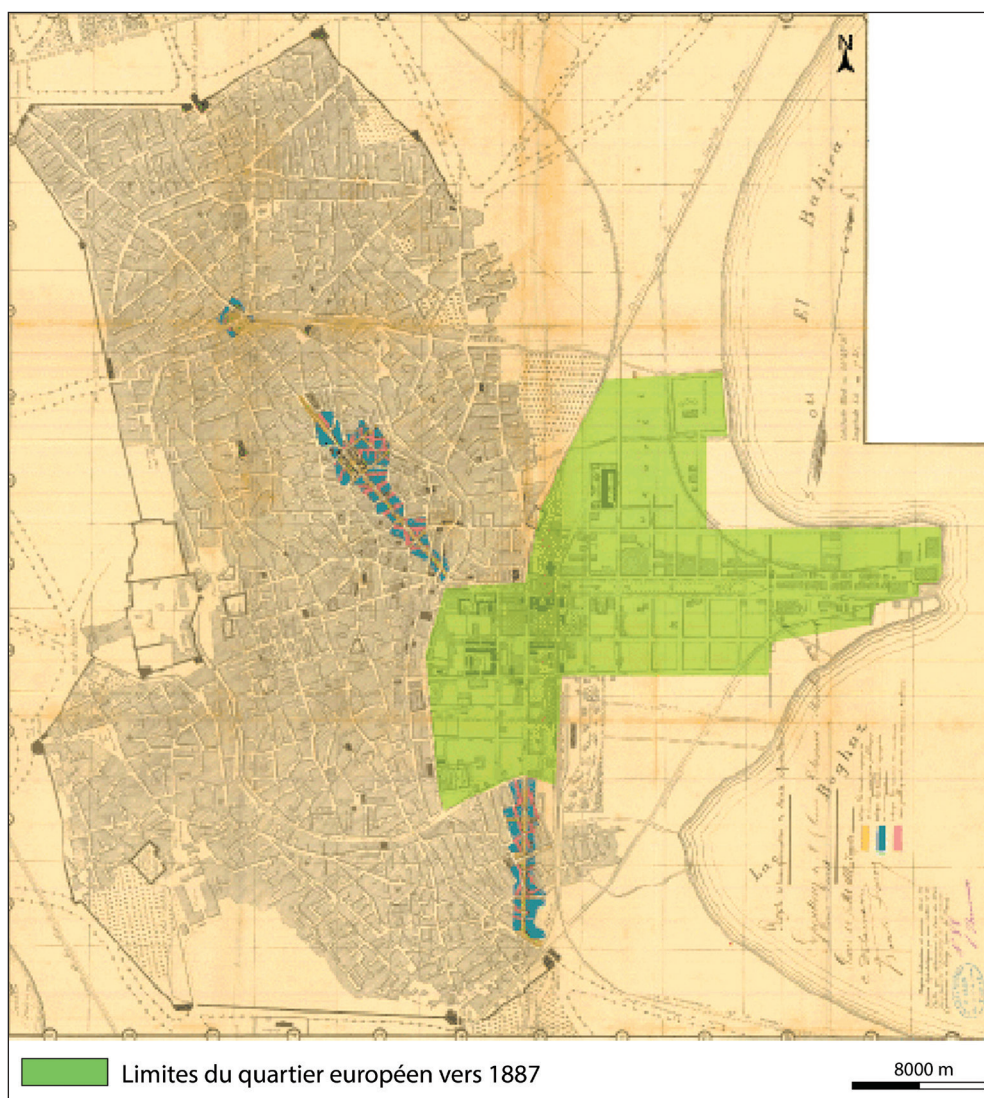


Fig. 4: évolution du quartier européen en 1887, Fond de carte Tunis 1887, (Archives Nationales (E-621-14/11)).

Le 30 août 1858, fut créé *El Majlis EL Baladi*, premier conseil municipal de Tunis. Cette assemblée, originellement constituée de quinze représentants désignés par le souverain et recrutés parmi les notables,³⁹ va marquer l'histoire

39. Des années plus tard, la question est de savoir comment faire pénétrer dans cette dite institution des représentants de la Puissance Protectrice. Tout d'abord, appliquant la convention de la Marsa, le décret du 31 octobre 1883 modifie simplement la composition du conseil municipal. Les autochtones musulmans sont désormais minoritaires. Ensuite, le décret du 1er avril 1885 portant sur l'organisation communale prévoit dans son article 19 que le président de la Municipalité puisse déléguer ses fonctions à deux vices présidents français nommés par décret sous l'autorité desquels sont mises en place une direction des Services Administratifs et une Direction des Travaux de la Ville. A partir de ce moment, non seulement l'autorité beylicale mais aussi toute sorte de pouvoir local est écartée. La présence de quelques notables est formelle et dépourvue de toute influence décisive.

urbaine du pays. La mission du conseil s'élargit à l'assainissement fonctionnel des réseaux de l'espace public: pavage des rues et impasses, réfection globale des égouts dans la *Médina*, éclairage systématique de toutes les rues de la ville et avec la mise en place du Protectorat, création et supervision d'un nouveau réseau et plantation des artères principales de la ville européenne. Comme nous l'avons signalé, le site de la nouvelle cité n'était en rien favorable. Il se réduisait à une bande de terres de quelques huit cents mètres de largeur et s'étendait du nord au sud sur trois kilomètres. Le sol était constitué par des vases et des déblais mal consolidés. Ces terres basses étaient en partie occupées par des jardins maraîchers qui voisinaient avec les vieilles nécropoles où les diverses communautés enterraient leurs morts.

Sur cette lagune déversant au lac de Tunis, un plan sans originalité dicté par des impératifs fonctionnalistes et hygiénistes d'alignement, de circulation et de voirie fut réalisé à partir des années 1890 par les ingénieurs et géomètres de la Municipalité et les ingénieurs la Direction des Travaux Publics. Son axe est-ouest formé par l'avenue de France et Jules Ferry longe la porte de France (Bab Bhar) jusqu'à la Bahira, lac de Tunis. Au sud, l'avenue de Carthage et au nord l'avenue de Paris forment le second axe majeur du centre-ville reliant le grand cimetière musulman du Djellaz au nouveau parc du Belvédère. Celui-ci fut créé en 1896 sur une colline au nord de l'agglomération.

Haut lieu d'un prolétariat italien, le quartier sud de la Petite Sicile est né du geste mythique de Carlotta Fasciotti grâce aux travaux de remblaiement des terrains s'élevant à 15 hectares. La parcellarisation du quartier est le résultat des ventes et divisions successives. Plusieurs passages témoignent encore des voies privées à l'intérieur du domaine. Il fut avec le quartier de l'ancienne Promenade de la Marine, l'un des premiers quartiers à être créé; sa réputation et l'activité de ses résidents sont directement liés à sa proximité du Port de Tunis. Au nord, deux quartiers ont émergé, celui du Passage et celui de Lafayette. Le quartier du Passage, carrefour névralgique du centre-ville, concentre une fonction circulatoire avec son réseau de chemins de fer et représente une porte d'accès vers l'avenue de Londres et le quartier résidentiel de Lafayette. Ce dernier est initialement formé de sept îlots dont le plus important est la propriété d'Eliaou Ben Cheloumou Scemama. La majeure partie des propriétés immatriculées est issue de cette propriété dont le caïd Eliaou Scemama fut obligé de se dessaisir pour rembourser une hypothèque.

Les études menées par Christophe Giudice⁴⁰ à propos du quartier Lafayette démontrent que les premières constructions du quartier ne sont pas d'ordre spéculatif. Les premiers propriétaires avaient quitté leurs domiciles à la médina de Tunis et construit, sans faire appel à un architecte, leurs propres maisons à

40. Christophe Giudice, "La construction de Tunis, ville européenne et ses acteurs de 1840-1945" (Thèse de doctorat en histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne 2006).

Lafayette. Ce n'est que durant l'entre-deux-guerres que le quartier connut une densification. Les propriétaires font de plus en plus appel à des architectes pour construire, modifier et agrandir leurs biens: "on ajoute deux ou trois étages supplémentaires, la villa devient alors un immeuble de rapport."⁴¹ Les loyers, comme, les cessions de terrains, remboursent les frais de la construction ou des hypothèques.



Fig.5 : Photographie du quartier du Passage, fin des années 1930, (@ Musée Maghrébin de la Photographie et de la carte postale ancienne).

A l'ouest de la ville, prenant de revers le faubourg Bab Al Jazira, le quartier de Montfleury constitue un vrai balcon urbain de la ville. Il se trouve à un endroit stratégique étagé sur une colline qui surplombe la médina, présentant un versant abrupt au-dessus de la Sebkhia Sedjoumi et descendant en pente douce jusqu'à la rive sud du lac de Tunis, Al Bahira. Zone sèche, agréable à vivre en raison de la verdure, ce qui contrebalance le caractère insalubre de la lagune sur laquelle sont construits les premiers immeubles, le long des axes majeurs de la ville. Il serait initialement l'œuvre d'un groupement d'actionnaires, majoritairement des banquiers ou entrepreneurs-promoteurs immobiliers, sous l'appellation "société Koffret Korril," que l'on retrouve également sous le vocable "Hoffret Korril" qui, dès sa constitution en 1885,⁴² expose des visées ouvertement spéculatives.

Formés de notables et de hauts-fonctionnaires, les pouvoirs publics ne tarderont pas à mettre les mains à la pâte en défendant les intérêts du quartier

41. Christophe, "Découverte architecturale," 34.

42. ANT, Série E, carton 621, dossier 14/170 (1895-1900), "Incorporation à la voirie municipale d'un terrain de la société "Koffret-korril" nécessaire à l'ouverture de 10 rues."

de Montfleury et accélérant, de manière exceptionnellement avantageuse, en dépit des difficultés, l'annexion de ses voies au domaine public mais également en prenant une part importante à la valorisation du quartier. Les opérations de logement HBM (habitations à bon marché) viendront également agrémenter le quartier d'immeubles aux factures architecturales variées.

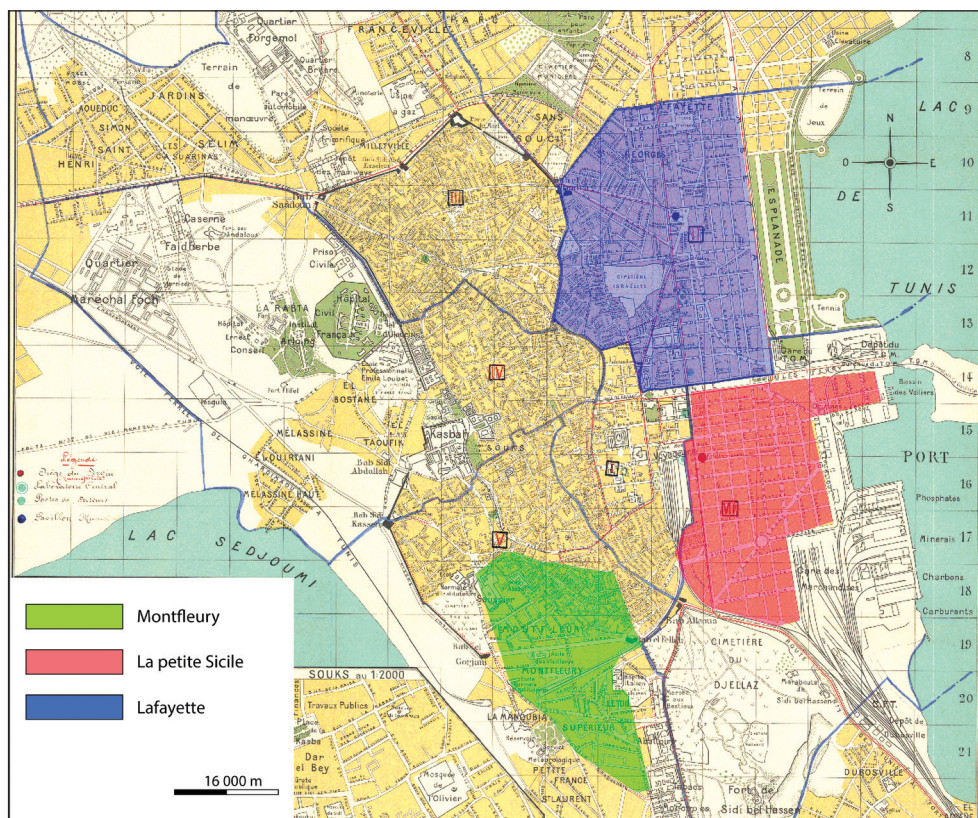


Fig. 6: Emplacements des quartiers Montfleury, la Petite Sicile et Lafayette, (Fond de carte de Tunis 1938 (ANT/ M5-11-578)).

Les rues de la nouvelle ville comme de l'ancienne, n'étaient pas encore pavées. De plus la voirie était souvent encombrée d'ordures. Les eaux usées étaient évacuées par un réseau de fossés (*Khandaqs*). Ces égouts, creusés au milieu de chaque artère, étaient dans la Médina recouverts de dalles de pierre, mais au-delà des limites de la vieille ville, ils aboutissaient à de larges collecteurs qui s'écoulaient à ciel ouvert pour se déverser dans le lac de Tunis. Pour résoudre le problème d'évacuation des eaux usées, l'Administration entreprend la construction d'un réseau d'égouts souterrains.

Jusqu'en 1914, l'œuvre municipale se caractérise par la mise en place d'instruments de gestion urbaine sans que soit défini un projet d'aménagement. Mais armée du Règlement de voirie du 23 février 1889 lui permettant de gérer les autorisations de bâtir, la Municipalité contrôle l'évolution de la ville nouvelle

au cas par cas. Le Bureau Municipal d'Hygiène contrôle quant à lui, le casier sanitaire des immeubles. Le patrimoine immobilier était donc suivi au jour le jour par les services municipaux. Il s'agit ici d'une phase règlementaire de gestion du périmètre urbain dont l'intervention peut se limiter essentiellement à la conquête de la lagune par l'immatriculation des différents terrains. On peut citer aussi l'adduction d'eau et l'assainissement, les voiries et les plantations, la création d'un réseau de tramways ainsi que les services et équipements publics. A cela s'ajoute la gestion au quotidien de la construction et son évolution en application du règlement de voirie de 1889.⁴³

Les problèmes d'organisation spatiale sont apparus entre 1920 et 1932 lorsque les lotissements ont proliféré sous l'impulsion de la politique HBM (habitation à bon marché).

A partir de 1920, dans une veine culturaliste et progressiste, plusieurs plans sont proposés afin de modifier le tracé morne du damier de la ville par des voies courbes, et le rattachement du centre européen à la ville ancienne: Victor Valensi en 1920, Henri Prost en 1930 et Eloy et Chevaux en 1932. Toutefois, l'extension de la ville se poursuit grosso modo selon le principe de trame orthogonale.

En 1943, les autorités du Protectorat sont confrontées à deux difficultés majeures: reconstruire une capitale sinistrée et traiter le phénomène de migration rurale. Des pouvoirs importants sont confiés au Secrétaire Général du Gouvernement qui a la charge de la coordination des services administratifs. Il prend immédiatement des dispositions exceptionnelles, et crée sous son contrôle un Service d'Architecture et d'Urbanisme. Ce service est calqué sur celui existant en Algérie avec cette différence, cependant, que l'ingénieur en chef est remplacé par un architecte en chef et les fonctionnaires des Travaux Publics également par des architectes. De nouveaux individus recrutés en fonction de leur savoir-faire professionnel viennent prendre la place des anciens fonctionnaires. Et pour la première fois, depuis l'établissement du Protectorat, un architecte en chef, Bernard Zehrfuss, Grand Prix de Rome, est appelé à présider aux destinées des agglomérations, soutenu dans ses fonctions par dix-neuf architectes. Il s'agit grâce à ce glissement de responsabilités de revendiquer plus de liberté de conception et d'exécution.

A la veille de l'indépendance, Tunis constitue un fait urbain composite formé d'une ville coloniale inachevée à centralité dominante et d'une Médina assimilée à un "ghetto musulman."

43. Voir Esmahen Ben Moussa, "Le règlement de voirie de Tunis (1889), Genèse et application," in *Villes maghrébines en situations coloniales*, dir. Charlotte Jelidi (Paris: Éditions IRMC/Karthala, 2014).

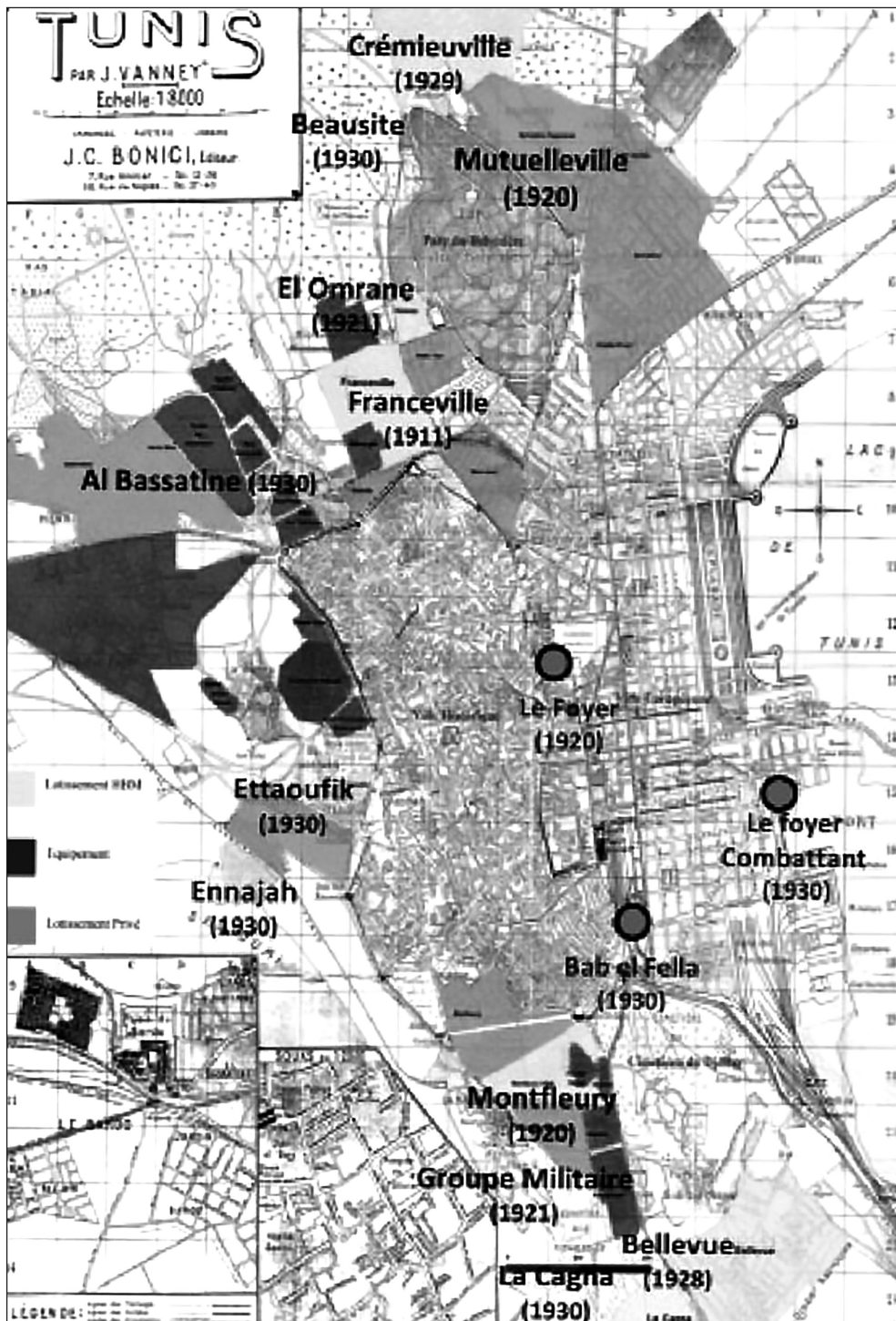


Fig. 7: Situation des nouveaux lotissements HBM, Plan de Tunis 1938 (ANT/ M5-11-578), (Source: Samia Ammar, *Cités d'habitations à bon marché, le début de l'habitat social, à Tunis sous le Protectorat*, CPU, Tunis, 2018).

Du point de vue heuristique, les logiques et formes de rationalités qui gouvernent cet urbanisme ainsi que les profils, mécanismes et stratégies d'action des acteurs, bousculent en bloc l'idiome d'une colonie française (et européenne) qui parle et agit d'une seule voix. Des conflits, des compromis existent entre acteurs et institutions au sein du même Pouvoir Colonial et selon des dynamiques négociatives qui déterminent les différentes formes de gestion ordinaire de la ville. Existente également des inerties décisionnelles à l'exemple de celles relatives au déplacement du cimetière israélite de l'avenue Roustan (dit aussi cimetière du Passage) et la création d'un parc (aujourd'hui parc Habib Thameur) à sa place. Evoqué et continuellement en débat depuis 1887, le devenir indéterminé de ce lieu pris en tenaille entre les desseins opposés des autorités municipales et de la communauté juive est demeuré affaire pendante jusqu'en 1957.⁴⁴

Par ailleurs, l'étude du territoire colonial démontre que les occurrences normatives ou stylistiques parvenues de l'hexagone par le biais des ingénieurs, architectes et entrepreneurs exerçant à Tunis au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècles, se prêtent mieux à une lecture circonstanciée des nomadismes architecturaux, des voies intermédiaires de la fabrique urbaine, des "structures de malentendus" et de réinterprétations, qui prennent nécessairement en ligne de compte l'expérience périphérique des acteurs, les contraintes avec lesquelles ils composent et la marge de manœuvre que leur permettent les structures réglementaires nées à l'intérieur de la colonie (Conseil Municipal, Direction des Travaux Publics, textes de la voirie, etc.).

Selon Christophe Giudice, "le plan de Tunis est généralement présenté comme un plan orthogonal, régulier, hygiéniste, sans véritable fantaisie. L'analyse parcellaire permet de nuancer ce jugement et de rendre compte de l'importance des acteurs-lotisseurs. Les intérêts de ces derniers sont quelques fois en opposition avec la planification initiale. Les multiples ventes et cessions génèrent des espaces moins réguliers que ne le prévoyait la Municipalité."⁴⁵ Cette assertion est confirmée par des études récentes sur les places,⁴⁶ les écoles,⁴⁷ les lotissements,⁴⁸ qui corroborent, chacune, l'existence de sinuosités urbaines et architecturales dont les solutions et les logiques d'aménagement apportées offrent un ingénieux potentiel esthétique et un certain pittoresque urbain.

44. Voir Habib Kazdaghli, "Cimetières et extension urbaine. Le cas de l'ancien cimetière juif de Tunis," in *Villes maghrébines en situations coloniales*, dir. Charlotte Jelidi (Paris: Éditions IRMC/Karthala, 2014), 191-203.

45. Christophe Giudice, "pour une histoire ordinaire des villes maghrébines," in *Villes maghrébines en situations coloniales*, dir. Charlotte Jelidi (Paris: Éditions IRMC/Karthala, 2014), 207-8.

46. Saloua Ferjani, *Les places publiques à Tunis sous le Protectorat, Naissance, essor et prémisses de disparition* (Tunis: CPU/LAAM, 2017).

47. Khadija derbel, "L'architecture des écoles primaires à Tunis 1881-1956" (Thèse de doctorat en sciences du Patrimoine, FSHS, 2017).

48. Samia Ammar, *Cités d'habitations à bon marché, le début de l'habitat social, à Tunis sous le Protectorat* (Tunis: CPU, 2018).

Ces “tendances au décalage” concomitant à la prédisposition naturelle des idées, modèles ou productions architecturales à la convertibilité et à la générativité sont des témoins concrets de l’extensibilité des discours de l’architecture moderne au sein d’espaces de coappartenance longtemps réduits à de simples espaces de “secondarité.” Il s’agit d’enquêter également sur la manière dont la dissection de cas d’études pourrait affiner et nuancer substantiellement les constructions historiques du projet colonial de fabrique urbaine dans son ensemble. La fréquence des indices, la traque du “détail révélateur,”⁴⁹ propres à la microhistoire et les analogies entre les phénomènes étudiés au cas par cas, dans des périmètres intra ou extra-maghrébins, propres à l’histoire croisée, intensifient les possibilités cognitives de l’historiographie⁵⁰ de nouvelles intelligibilités et profitent à un englobement ainsi qu’à une prise de hauteur par rapport au sujet étudié⁵¹ qui découlent du travail de recouplement des données.

Les normes qui régissent la construction de l’espace urbain et la manière dont les réalités s’y soumettent ou s’en écartent présentent un moment de la réflexion particulièrement fondateur. Leila Ammar s’est livré à des recherches doctorales qui ont abouti à la parution de deux ouvrages cruciaux pour l’histoire urbaine de la ville moderne: *Tunis d’une ville à l’autre, cartographie et histoire urbaine 1860-1935*,⁵² paru en 2010 et *La rue à Tunis, réalités, permanences, transformations de l’espace urbain, 1835-1935*,⁵³ paru en 2017. Elle y déploie les méthodes de l’histoire de la forme urbaine et de l’analyse spatiale et les outils de la cartographie historique et de la représentation cartographique pour comprendre l’élaboration et les transformations de l’espace de la ville.

II. Les ordonnances d’une architecture de voirie

1. Primauté de l’habitat de rapport

L’habitat de rapport inclut tout type d’habitation destiné au loyer. Le fondouk, l’ukala, l’hôtel particulier, le caravansérail, et plus tard la maison de rapport et l’immeuble de rapport. Il exclut naturellement l’architecture

49. Carlo Ginzburg, “Traces. Racines d’un paradigme indiciaire,” [1979], réédité et traduit dans *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire* (Paris: Verdier, 2010).

50. Carlo Ginzburg, “Preuves et possibilités,” [préface] in Natalie Zemon Davis, *Il ritorno di Martin Guerre. Un caso di doppia identità nella Francia del Cinquecento* (Turin: Einaudi, 1984) republiée in Ginzburg, *Le fil et les traces. Vrai faux fictif* (Verdier: Lagrasse, 2010), 472. Cité par Stéphane Dufoux, “L’historien marche en boitant,” *Socio* [En ligne], 3|2014, mis en ligne le 25 octobre 2014, consulté le 23 janvier 2019. URL: <http://journals.openedition.org/socio/698>; DOI: 10.4000/socio.698.

51. Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, “Penser l’histoire croisée: entre empirie et réflexivité,” *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 58^e année (2003/1): 7-36.

52. Leila Ammar, *La rue à Tunis, réalités, permanences transformations de l’espace urbain 1835-1935*, CPU/LAAM, 2017; Leila Ammar, *Tunis d’une ville à l’autre, cartographie et histoire urbaine, 1860-1935*, (Tunis: Éditions Nirvana, , 2010).

53. Leila Ammar, *La rue à Tunis, réalités, permanences transformations de l’espace urbain 1835-1935* (Tunis: CPU/LAAM, 2017).

monumentale qui, en raison de son caractère public ou d'intérêt général n'est pas soumise à la réglementation de voirie qui s'applique au grand nombre et surtout n'est pas destinée à être louée. Pour l'architecture publique, nous renvoyons aux travaux fondés sur des méthodes de prospection et d'enquête approfondies et des sources archivistiques inédites de Dominique Jarrassé⁵⁴ sur les synagogues, les travaux sur les salles de cinéma de Ines Ouertani⁵⁵ et les travaux sur les églises et cathédrales de Saloua Ouerghemmi.⁵⁶ On peut citer dans cette catégorie⁵⁷ également les emblèmes du pouvoir de la ville tels que les gares, les hôpitaux, les hôtels de ville, les résidences générales et consulats, les centres culturels, etc.

A Tunis, le pourcentage le plus élevé du paysage urbain de la ville est constitué d'immeubles de rapport construits entre 1890 et l'indépendance du pays selon des dispositions et des styles variés. Il s'agit d'architectures ordinaires soumises à la réglementation foncière et municipale, produites en grand nombre, commanditées par des initiatives privées soucieuses d'investir dans l'immobilier "pour tirer des revenus de leur location ou spéculer sur leur plus-value,"⁵⁸ fabriquées par des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs Français et Italiens et destinés à répondre à une demande croissante en logement.

Il s'agissait au départ de pièces, groupement de pièces, étages de maisons et ce au sein même de la médina de Tunis,⁵⁹ puis exclusivement d'appartements autonomes qui se distribuent verticalement.

54. Colette Bismuth-Jarrassé et Dominique Jarrassé, *Synagogues de Tunisie. Monuments d'une histoire et d'une identité* (Paris: Éditions Esthétiques du divers, 2010).

55. Ouertani Ines, "Les salles de cinéma de Tunisie pendant la période du Protectorat (1897-1950), Étude historique et architecturale" (Thèse de doctorat en sciences du patrimoine, Université de Tunis, 2017).

56. Saloua Ouerghemmi, *Les églises catholiques de Tunisie à l'époque coloniale. Étude historique et architecturale* (Tours: Éditions Université de Tunis-Université François Rabelais de Tours, 2011).

57. Cette catégorie de scénographies publiques est souvent accusée dans les travaux M. Volait et Joé Nas, comme catégorie qui a privilégié les recherches pendant plusieurs années aux dépens d'une architecture ordinaire produite sur un mode opposé de fabrication. Cette donnée crée un déséquilibre historiographique. Nous pensons aujourd'hui en côtoyant de près le monde de l'édition tunisienne que les travaux de type monographique ont encore largement leur place dans la critique historiographique et que les avancées que la littérature sur l'architecture de la ville coloniale manifeste aujourd'hui subtilisent ce déséquilibre éditorial originel vers de nouvelles considérations de connaissance. Probablement aussi les connaissances profondes que nous avons des monuments d'un même type au-delà d'un monument prédominant (la Cathédrale Saint-Vincent-de-Paul de Tunis par exemple est la plus connue des monuments religieux de la ville du fait qu'il s'agit d'un chef-lieu de la Chrétienté alors que de petites églises comme celle de la ville de Morneg aujourd'hui convertie en une superbe Maison de la Culture, œuvre de l'Agence d'architecture tunisienne Arké (2018), semblent dévoiler des formes de récit exceptionnellement et fondamentalement innovantes pour la lecture du phénomène social et architectural de la ville dans son ensemble.

58. Sebag, *Tunis*, 315.

59. Voir Myriam Bacha, "L'architecture tunisienne pendant la première moitié du Protectorat: influences exogènes et inscription locale," in *Cités et architectures de Tunisie*, dir. Leila Ammar (Tunis: Éditions Nirvana, 2015).

Dans la ville nouvelle, les immeubles atteignent plusieurs étages raccordés à la largeur de la rue⁶⁰ et desservis par des escaliers ou des ascenseurs.

Les gabarits des immeubles doivent respecter des impératifs de voirie (alignement, restriction sans dépassement à un contour-enveloppe). Ils doivent également comporter des cours et courettes pour assurer la salubrité et l'aération des pièces. Une hiérarchie prévaut entre les pièces de séjours placés côté rue et les pièces de service placés côté cours, à l'arrière corps du bâtiment. Par ailleurs, la distribution des appartements est quasi-identique à tous les étages, sinon des appartements sont plus importants que d'autres notamment dans les compagnies d'assurances et les projets d'envergure.

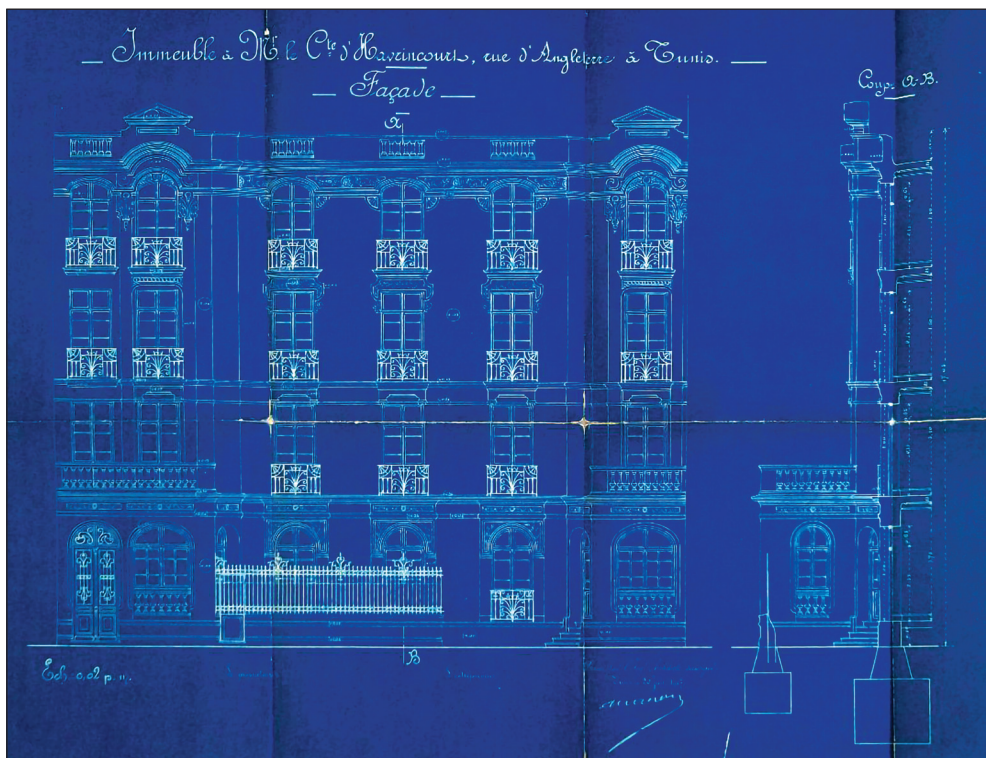


Fig. 8: Immeuble de rapport, 9 rue d'Angleterre, façade principale, Paul Baron, 1907, (Archives municipales de Tunis).

Les façades mais également les intérieurs sont composés et décorés selon les goûts et les styles de l'époque. Néoclassicisme, orientalisme, art nouveau,

60. Avant l'instauration du Protectorat, *Al majlis al baladi* (conseil municipal) était doté d'un règlement de police (1873) puis d'une charte de l'organisation municipale (1885) instituant le contrôle et la gestion des rues. Ils furent substitués le 23 février 1889 par le règlement de voirie de la ville de Tunis. Complété par un règlement sanitaire en 1908, ce recueil de textes constitue l'assise législative de normalisation et de contrôle de la construction. Inspiré des règlements métropolitains, ses préoccupations se concentrent sur des questions de gabarit (raccordé à la largeur des voies), d'alignement et de salubrité, ménageant un champ de négociations entre les pouvoirs municipaux chargés de l'appliquer et les architectes et entrepreneurs tenus de le respecter quant aux questions d'ordre plastique (la rythmique des façades et les saillies notamment).

arabisation, art déco, modernisme, un enchaînement-entremêlement de tendances stylistiques et architecturales qui confèrent à chaque immeuble une personnalité artistique. Les faïences⁶¹ et les ferronneries⁶² de maîtres d'art avérés⁶³ ravissent l'ensemble.

Si ce modèle de construction trouve ses origines en métropole, il n'en demeure pas moins qu'il s'en écarte à plusieurs endroits: l'architecture est moins rigoureuse en raison de la souplesse du règlement de voirie⁶⁴ et du contexte municipal de l'époque cherchant avant tout à encourager un grand nombre à se loger tout en rendant leur situation régulière du point de vue des lois en vigueur. La perspective urbaine s'en trouve du fait moins rectiligne, moins droite, moins régulière que sur une représentation cartographique. Ce qui nuance encore une fois l'apparente simplicité du plan de Tunis. Contrairement aux rues haussmanniennes, les façades des rues tunisiennes sont plus animées, ce qui alourdit parfois les façades sans disgracier le paysage urbain. Parmi les transformations qu'a subi le modèle européen une fois transposé en colonie figurent également l'absence d'une hiérarchie verticale selon la classe sociale qui placerait l'étage noble au premier étage et les autres espaces légués aux derniers étages comme à Paris. L'absence aussi, du moins la rareté des toitures mansardées et la généralisation automatique au contact du contexte local de la toiture-terrasse, qui est un modèle de couverture méditerranéen. "A la fin du XIX^{ème} siècle, le système de l'immeuble de rapport, comme dispositif formel et constructif, est complet. Le Règlement de voirie définit sur l'espace public, les alignements, gabarits, hauteurs, reculs, saillies. Il s'insinue dans l'espace privé, pour réglementer, aussi, cours et courettes. La parcelle peut être totalement construite, la mitoyenneté est la garantie de cette règle. La différence et l'autonomie des pièces, distribuées par corridors ou couloirs, ne perturbent pas le système. L'immeuble distingue, nettement, une façade sur rue et une façade arrière, sur cour ou sur passage en fond de la parcelle."⁶⁵

61. Sabrina Ghattas Ellouze, "L'architecture et les arts décoratifs dans les immeubles d'habitation de Tunis à l'époque de la 1^{ère} urbanisation européenne: Identification des céramiques pariétales" (Thèse de doctorat en sciences de l'architecture, École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (ENAU), Université de Carthage, 2018).

62. Mounira Dridi, "L'art de la ferronnerie dans l'architecture de la ville de Tunis pendant la période coloniale: la rue Charles de Gaulle jadis rue d'Italie comme exemple" (Maîtrise en archéologie et arts islamiques, Laboratoire LAAM, Université de la Manouba, 2014).

63. Jacques Chemla, Monique Goffard et Lucette Valensi, *Un siècle de céramique d'art en Tunisie, les fils de J. Chemla* (Tunis-Paris: Éditions Démeter/éditions de l'Eclat, 2015); Clara-Ilham Avarez Dopico, "Tradition et rénovation dans la céramique tunisienne d'époque coloniale: le cas d'Élie Blondel, le Bernard Palissy africain (1897-1910)," in *Villes maghrébines en situations coloniales*, dir. Charlotte Jelidi (Paris: Éditions IRMC/Karthala, 2014), 223-49.

64. Le texte de voirie sur les cours et courettes est "laconique." Sur les saillies, il est légèrement permissif, notamment la question des bow-windows, il sera d'ailleurs corrigé en 1930. Voir *Bulletin Municipal Officiel* (BMO), 21^e Année, no. 75 (janvier-février-Mars 1929): 51-3. "Modification du Règlement de Voirie, Bow-windows."

65. Leila Ammar, "Maîtres d'œuvre italiens et immeubles de rapport à Tunis, à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle (1895-1935)," *Al-Sabil: Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne] 2 (2016). URL: <http://www.al-sabil.tn/?p=2364>

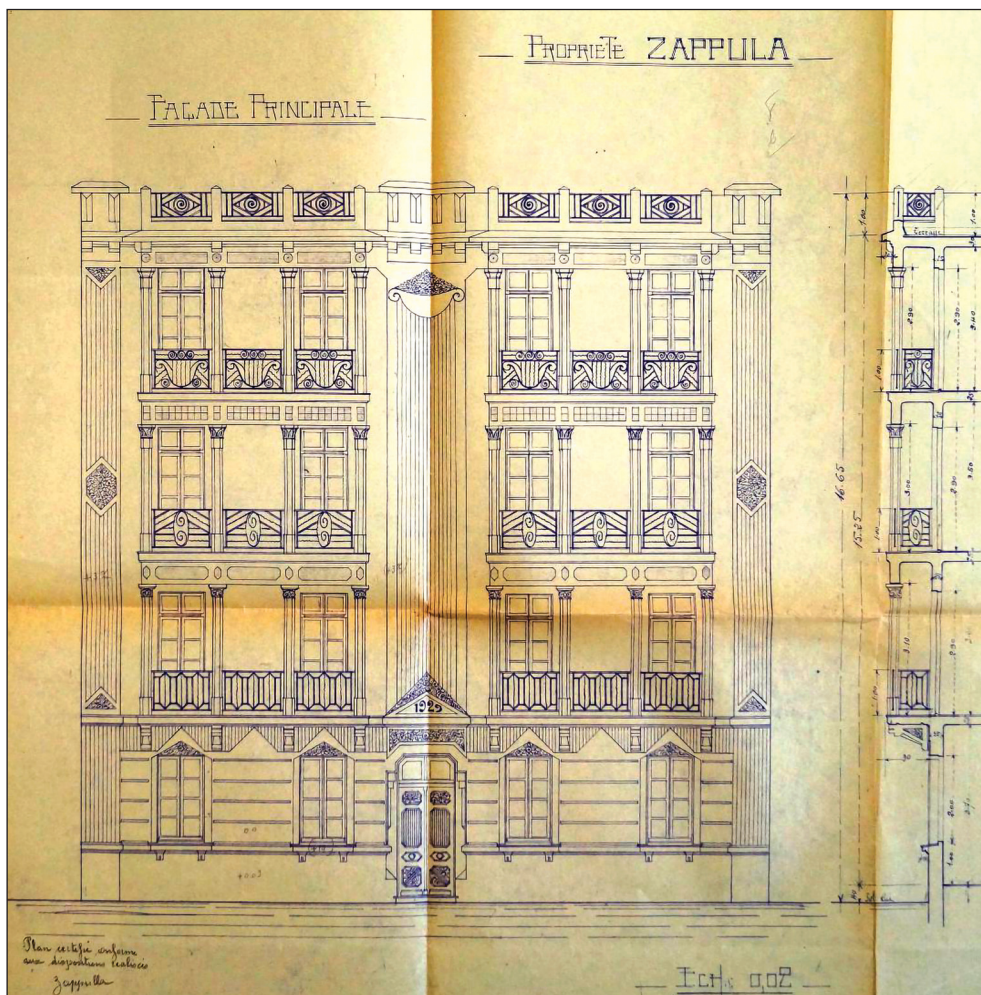


Fig. 9: Immeuble Zappula, rue du Cap vert (ex rue Glatigny), 1928, style Art Déco.

2. La villa urbaine, les cités bon marché

A côté de l'habitat collectif, il existe une catégorie d'architecture urbaine individuelle: la villa. Celle bourgeoise⁶⁶ mais également celle conçue pour les classes populaires par les sociétés HBM.⁶⁷ Dans cette dernière catégorie, il y a celles destinées à des Européens et celles destinées à des Musulmans.

La villa bourgeoise d'époque coloniale se concentre dans les quartiers périphériques Lafayette, Montfleury, Jeanne d'arc. Les quartiers HBM à Franceville, sans souci, mutuelle-ville, Lacagna, Bellevue, etc., (fig. 7).

La villa Yvonne, édifiée en 1909, connue pour sa saturation référentielle et culturelle, et la villa Naccache conçue par l'architecte italien Marcello Avena avenue des États-Unis d'Amérique, sont un éloquent exemple de transposition du

66. Jacques Revault, *Palais et demeures de Tunis, XVIII^e et XIX^e siècles* (Paris: Éditions du CNRS, 1971).

67. Ammar, *Cités d'habitations*.

style art déco en colonie: "L'architecte présentait un pastiche stylistique d'allure pittoresque médiévale provocante qui rappelle l'architecture du XV^{ème} siècle dans le sud de l'Italie précisément de Naples, la ville natale de l'architecte."⁶⁸ La villa Mary, avenue de la liberté, est souvent citée pour sa sobriété néoclassique.

A Montfleury, nous rencontrons également la villa Epoux Rizutto angle de la rue d'Arles (actuelle rue Tahar Haddad) et rue du 4^{ème} Zouave (actuelle rue Abou Kacem Al Chebbi), édifée à la fin des années 1920 par Vito Mario Giglio, architecte, et Francesco Rizutto, entrepreneur, dans une facture liberty style. Deux volumes s'articulent au moyen d'une tourelle coiffée à son sommet d'une toiture à pans. Cette dernière, ornée de céramique, marquant ainsi l'angle, déploie une série de baies qui s'allègent d'étage en étage: grande baie cintrée au rez-de-chaussée, double et étroite au premier, associée à un balcon à balustrade, puis triple et rectangulaire dans la partie sommitale. La façade latérale présente quatre travées, un simple balcon filant associant, quant à lui quatre baies rectangulaires. L'ensemble des volumes est couronné par une corniche dentelée rehaussée par un acrotère massif, interrompu à son axe, par une série de balustres, dans la continuité des ouvertures des étages.



Fig.10 : Villa Rizzuto à Montfleury, angle rue d'Arles (actuelle rue Tahar Haddad) et rue du 4^{ème} Zouave (actuelle rue Abou Kacem Al Chebbi), fin des années 1920.

68. Houssam Eddine Othmani, "Demeures bourgeoises privées du quartier Lafayette à la ville de Tunis entre 1900 et 1950" (Mémoire de mastère en sciences du patrimoine, LAAM, Université de la Manouba, 2018).

Dans le cadre d'une colonisation "suburbaine," le Protectorat français a encouragé les populations désirant acquérir des biens à se regrouper en mutualités ou sociétés HBM générant des institutions, une réglementation et une réflexion sur la forme d'habitat à adopter.

Dans les différentes cités d'habitation bon marché, on voit apparaître des villas à toiture en tuiles ou villas de style colonial, des villas plates, des villas à patio, etc. Les spécificités des programmes architecturaux de ces villas sont largement décrites par Samia Ammar dans son ouvrage *Les cités d'habitation à bon marché, Le début de l'habitat social à Tunis sous le Protectorat*.

Conclusion

Le constat qui découle des aspects majoritairement traités par les différents ouvrages est le suivant: jusqu'aux années 80, seule la ville ancienne, réfléchie en termes d'un espace heurté par la nouvelle ville, a inspiré une littérature abondante sur le plan du discours et des représentations. Par ailleurs, le champ de l'étude s'élargit à des objets fortement replacés dans leurs contextes historiques, économiques, institutionnels, intellectuels et éditoriaux. Ces scénographies urbaines et architecturales resserrent la focale sur l'opérationnalité des dynamiques d'occidentalisation en Méditerranée hors du seul cadre de domination coloniale. La dualité apparente du fait urbain, pensé en "ville double," est transcendée par le développement d'une rationalité complexe qui intègre tous les paramètres susceptibles de déterminer ce qui contribue à la fabrication de la ville.

Un consensus général dépassionne les traumatismes postcoloniaux en reconsidérant le bâti de la période coloniale et en le reconnaissant comme un patrimoine partagé aussi bien en raison de ses références artistiques et techniques communes et ajustées (modèles de composition urbaine, types de distribution des bâtiments, dispositifs réglementaires, cultures professionnelles, systèmes constructifs, répertoires décoratifs, etc.) qu'en raison de son caractère métissé corollaire au développement d'un double référentiel européen et patrimonial (maghrébin).

En somme, l'œuvre architecturale et urbaine héritée de la période coloniale présente la cohérence et la continuité d'un véritable projet lisible à travers la fortune historiographique et technique que lui ont consacrés voyageurs, militaires, artistes, urbanistes, historiens, sociologues, et universitaires de tout bord. Elle est également connectée, bien que dans une plus faible mesure, aux théories internationales de l'histoire urbaine et architecturale.

On retient que la modernité architecturale ne se résume pas un noumène clos souvent exacerbé et enrégimenté avec des concepts monolithiques tels que le fonctionnalisme, l'industrialisation et la technologie qui font autorité, certes, mais qui biaisent et tournent le dos aux flexibilités de l'ancrage moderne dans des sociétés qui n'en sont pas les productrices directes. Par ailleurs, l'adaptabilité

de la modernité au contexte local ne peut pas se restreindre à un criblage des formes bâties à l'intérieur de la colonie uniquement en fonction des standards en vigueur en métropole posés en préalables car le contexte local montre que la modernité architecturale se décline et se diversifie dans sa forme et ses solutions au gré des projets d'architectes dont les configurations se distinguent en fonction du moment historique où elles prennent corps et des conceptions sur lesquelles elles s'adossent. Cette manière circonstanciée d'étudier l'histoire urbaine et architecturale en Tunisie sous Protectorat français nous introduit de plain-pied dans une opposition dynamique qui met en tension la rationalité moderne face à son organicité, c'est-à-dire son déploiement concret dans des contextes différents.

Bibliographie

- Ammar, Leila. *La rue à Tunis, réalités, permanences transformations de l'espace urbain 1835-1935*. Tunis: CPU/LAAM, 2017.
- _____. (dir). *Cités et architectures de Tunisie*. Tunis: Éditions Nirvana, 2015.
- _____. *Tunis d'une ville à l'autre, cartographie et histoire urbaine, 1860-1935*. Tunis: Éditions Nirvana, 2010.
- Ammar, Samia. *Cités d'habitations à bon marché, le début de l'habitat social, à Tunis sous le Protectorat*. Tunis: CPU, 2018.
- Bacha, Myriam. *Architectures au Maghreb (XIX^e-XX^e siècles) Réinvention du patrimoine*. Tours: IRMC/presses universitaires de l'université François Rabelais, 2011.
- Bair, Houda. *Cartographie et représentations de l'espace en Tunisie au XIX^e siècle*. Bordeaux: PUB, 2016.
- Béguin, François. *Arabisation: décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord 1830-1950*. Paris: Dunod, 1983.
- Bilas, Charles. *Tunis: l'Orient de la modernité*. Paris: Édition l'éclat, 2010.
- Bismuth-Jarrassé, Colette et Dominique Jarrassé. *Synagogues de Tunisie. Monuments d'une histoire et d'une identité*. Paris: Éditions Esthétiques du divers, 2010.
- Boussaidi, Nadia. *Les oratoires de la médina de Tunis et de ces deux faubourgs à l'époque ottomane*. Tunis: CPU/LAAM, 2019.
- Breitman, Marc. *Rationalisme et tradition, Jacques Marmey (1943-1949)*. Liège: Éditions P. Mardaga, 1986.
- Charlotte, Jelidi (dir). *Villes maghrébines en situations coloniales*. Paris: Éditions IRMC/Karthala, 2014.
- Chemla, Jacques, Monique Goffard et Lucette Valensi. *Un siècle de céramique d'art en Tunisie, les fils de J. Chemla*. Paris-Tunis: Éditions Déméter/Éditions de l'Eclat, 2015.
- Daoulatli, Abdelaziz. *Tunis sous les hafsidés, évolution urbaine et activité architecturale*. Tunis: INAA, 1976.
- Ferjani, Saloua. *Les places publiques à Tunis sous le Protectorat, Naissance, essor et prémices de disparition*. Tunis: CPU/LAAM, 2017.
- Ganiage, Jean. *Les origines du Protectorat en Tunisie (1861-1881)*. Paris: Publications de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis, PUF, 1959.
- Godoli, Ezio, Silvia Finzi, Milva Giacomelli et Ahmed Saadaoui. *Architecture et architectes italiens au Maghreb*. Firenze: Edizioni Polistampa, 2011.
- Guy, Raphael. *L'architecture moderne de style arabe*. Paris: Librairie de la construction moderne, 1920.

- Hénia, Abdelhamid. *Propriété et stratégies sociales à Tunis à l'époque moderne, XVI^e-XX^e siècles*. Tunis: Université Tunis I, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 1999.
- Hueber, Juliette et Claudine Piaton (dir.). *Tunis, Architectures 1860-1960*. Tunis: Éditions Elyzad, 2011.
- Jalel, Abdelkafi. *La médina de Tunis*. Paris: CNRS, 1989.
- Lafi, Nora. *Une ville du Maghreb entre ancien régime et réformes ottomanes. Genèse des institutions municipales à Tripoli de Barbarie (1795-1911)*. Collection Villes, histoire, culture, société, nouvelle série. Paris: Éditions l'Harmattan, 2002.
- Minnaert, Jean Baptiste. *Histoires d'architectures en méditerranée, XIX^e-XX^e siècles*. Paris: Éditions La Villette, 2005.
- Mouhli, Zoubeir et Mcguinness Justin. *Tunis 1800-1950: portrait architectural et urbain*. Tunis: Elyzard, 2007.
- Oulebsir, Nabila et Volait Mercedes (dir.). *L'Orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*. Collection d'InVisu. Paris: Éditions Picard/CNRS/INHA, 2009.
- Planel, Anne-Marie. *Du comptoir à la colonie. Histoire de la communauté française de Tunisie, 1814-1883*. Paris: Éditions IRMC, Riveneuve, 2015.
- Saadaoui, Ahmed. *Tunis, ville Ottomane, trois siècles d'urbanisme et d'architecture*. Tunis: CPU, 2010.
- Saladin, Henri. *Tunis et Kairouan: voyages à travers l'architecture, l'artisanat et les moeurs du début du XX^e siècle*. Tunis: Espace Diwan, Imprimerie Finzi, 2002.
- _____. *Manuel d'art musulman*. Paris: Librairie Alphonse Picard et fils, 1907.
- Santelli, Serge. *Le creuset méditerranéen*. Paris: Éditions de CNRS, 1995.
- Sebag, Paul. *Tunis, histoire d'une ville*. Paris: l'Harmattan, 1998.
- Valensi, Joseph. *Dictionnaire de la législation municipale de la ville de Tunis, recueil annoté des décrets, arrêtés, décisions et circulaires*. Tunis: Société anonyme de l'imprimerie rapide, 1904.
- _____. *Législation communale de la Tunisie, recueil des décrets et arrêtés municipaux*. Tunis: imprimerie française B. Borrel, 1897.
- Valensi, Victor. *L'habitation Tunisienne*. C. Massin (collection de l'art régional). Paris: Charles Massin, 1923.

العنوان: تاريخ العمارة المعاصرة في تونس (1830-1960):

الرهانات التاريخية الخاصة بحالة تونس العاصمة

ملخص: تهدف هذه المساهمة إلى دراسة بدايات التأريخ لأشكال العمارة المعاصرة في تونس. وتُساؤلنا الأدبيات التاريخية الموجودة عن حدود محاولات التحقيب والتقسيمات الزمنية، فضلاً عن دراسة منطق العمل الحضري وآلياته، وكذا ملامح الجهات الفاعلة في المدينة، إلخ. ودون أي ادعاء بالقيام بمحاولة لاستنفاد الموضوع، يتعلق الأمر هنا بمجرد محاولة تسعى إلى فحص خطابات المؤلفين، بغية فهم أساليبهم ونتائج أعمالهم، مع القيام بمقارنتها وقياس مدى مساهماتها في الموضوع، بالإضافة إلى محاولة معرفة حدودها بغية الوقوف عن كثب عند لحظة أساسية من محاولات التركيب التاريخي.

الكلمات المفتاحية: التأريخ، التسلسل الزمني، مدينة تونس، تخطيط المدن الاستعماري، العمارة الاستعمارية.

**Titre: Histoire de l'architecture contemporaine en Tunisie (1830-1960):
Enjeux historiographiques du cas tunisois.**

Résumé: Cette contribution a pour objectif l'étude de la constitution d'une historiographie de l'histoire de l'architecture contemporaine en Tunisie. La littérature historique nous interroge sur les limites de la périodisation et des découpages chronologiques, les logiques et mécanismes de l'action urbaine, les profils des acteurs de la ville etc. Sans prétendre épuiser la thématique, l'exercice consiste à suivre les discours des auteurs, comprendre leurs méthodes et leurs résultats, les confronter, mesurer leurs apports ainsi que leurs limites de sorte à effectuer un moment indispensable de synthèse historiographique.

Mots-clés: Historiographie, chronologie, Ville de Tunis, urbanisme colonial, architecture coloniale.